

BIOGRAPHIE
DE
DOM BÉTENCOURT

AUTEUR
DES NOMS FÉODaux

PAR
M. FRANÇOIS MORAND



PARIS
LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE
3, QUAI MALAQUAIS, 3
—
M DCCC LXVII

Bibliothèque Maison de l'Orient



126623

NOTICE

SUR

DOM BÉTENCOURT

L'auteur des *Noms Féodaux* que l'on réimprime ici, Pierre-Louis-Joseph BÉTENCOURT, naquit à Arras le 7 juillet 1743. Dans un de ses derniers écrits, il se qualifie « prêtre du ci-devant diocèse de Boulogne-sur-mer. » Il avait, en effet, appartenu à l'abbaye d'Auchy-les-Moines, en Artois, laquelle dépendait immédiatement de cet évêché; et il y fit profession le 17 mai 1766. On y distingua bientôt son aptitude pour les affaires contentieuses. Comme toutes les communautés religieuses, l'abbaye d'Auchy avait des procès : elle le chargea de les solliciter. Il s'appliqua dès-lors à l'étude du droit, et s'y rendit savant et habile jusqu'à mériter qu'on l'employât même en dehors de son monastère. C'est ainsi qu'en 1789 il se trouva choisi pour agent général des Corps décimateurs de la Flandre maritime, dans une longue instance qu'ils avaient pendante au Conseil d'État.

La Révolution était proche. Il n'accepta ni ses principes, ni l'ordre de choses qu'elle voulait établir; et, le 15 février 1791, il déclara persister dans ses vœux, notamment dans celui de stabilité en son abbaye. On le cite

comme le seul des religieux d'Auchy qui refusa le serment à la Constitution civile du clergé. Au mois d'octobre 1792, il émigra.

S'expatriant pour servir la cause royale, il s'attacha au comte d'Artois. Je crois que ce fut par ses liaisons avec les deux frères de Conzié, qui paraissent avoir été étroites. Ces prélats avaient successivement occupé le siège épiscopal de Saint-Omer : l'aîné était ensuite devenu évêque d'Arras, et le cadet archevêque de Tours. Madame du Deffant les vit tous deux dans son cercle, en 1772, et les remarqua. Walpole, à qui elle les vanta, un peu après souper, sous plusieurs aspects qui étaient vrais, s'y méprit moins qu'elle du côté de l'ambition. L'évêque d'Arras n'en manquait pas déjà : il la justifiait par de grands talents, et elle s'accrut avec eux dans des circonstances qui leur permirent de se déployer. Les Mémoires du temps montrent ce qu'il fut au milieu de l'émigration, dans les conseils du comte d'Artois. Un homme de sa pénétration et de son expérience devait bien choisir ceux qu'il s'associait ; et il est, sans nul doute, le prélat que Dom Béten-court accompagnait dans ses voyages de 1795 et 1796, aux lieux où se ramifiaient et se concertaient les projets de l'expédition de Quiberon, à Bremerworde, à Vérone, à l'armée de Condé.

L'archevêque de Tours n'existait plus à ce moment. Frappé de maladie, à Amsterdam, il avait succombé au mois de mai 1795. Son frère mourut à Londres, le 16 décembre 1804. Il ne serait pas impossible que D. Béten-court ait été l'ecclésiastique français dans les bras duquel expira l'archevêque, et encore celui de ses collègues exilés qui administra à l'évêque les derniers sacrements. On est certain du moins qu'il fut leur exécuteur testamentaire, et il garda toujours, en souvenir de leur attachement, leurs portraits, qui sont restés dans sa famille.

Le rôle politique de l'ancien religieux d'Auchy avait alors fini ; mais il ne s'était pas seulement initié et exercé à la conduite des affaires. A l'étude du droit il avait joint celle de notre littérature du moyen âge et de notre ancienne histoire ; l'une n'allant jamais sans l'autre, ainsi

qu'il le disait dans sa vieillesse ; et il eut ce mérite de n'y avoir point été poussé par l'exemple. « L'ancienne littérature, disait-il encore, était plus que négligée dans nos abbayes à moitié régulières, à moitié séculières, de l'Artois. » On donne la date de 1783 à la traduction en français qu'il fit du cartulaire autographe de l'archevêché de Tours, avec une transcription du texte : travail qu'il exécuta pour l'archevêque de Conzié, et qui fait actuellement partie des archives du département d'Indre-et-Loire. Il est assez difficile de savoir s'il s'y livra à Tours même, ou ailleurs, dans son abbaye, par exemple. Le temps assez long qu'il dut y consacrer serait un motif de croire qu'il ne put s'en occuper qu'à Auchy, où, dans cette hypothèse, le cartulaire lui aurait été envoyé. D'un autre côté, la traduction et la copie de D. Béteucourt ont des compléments qui impliquent la nécessité évidente de compulsoires en pleines archives, et pour lesquels il semble que des déplacements de pièces eussent été extraordinaires, et malgré cela insuffisants. Quoi qu'il en soit, de loin ou de près, nous y voyons le doigt de l'archevêque de Tours sur le futur mandataire de ses dernières volontés.

Il entreprit ensuite la publication des chartes d'Auchy. L'abbaye avait déjà un ancien cartulaire, qui est aux archives départementales d'Arras. D. Béteucourt ne s'en tint pas à ce recueil, de quelque autorité qu'il fût par son origine : il voulut établir son texte sur les originaux, tout autant qu'il en subsistait, et il l'enrichit des dessins de ce qui restait de leurs sceaux. L'ouvrage devait toujours être très-rare, puisqu'on n'en imprima que 25 exemplaires. Je suis forcé de maintenir ce chiffre, qui a été mis en doute par M. Brunet, dans la dernière édition de son *Manuel du Libraire* ; car j'en ai la preuve et je l'avais déjà donnée en 1838¹. Il ne faut donc pas imputer à la Révolution, comme l'a supposé gratuitement le savant bibliographe, une réduction à ces 25 exemplaires d'un plus grand nombre qui auraient été imprimés et détruits. Mais elle a certainement empêché l'achèvement de la collection dont le

¹ Notice sur le cartulaire de l'abbaye d'Auchy.

premier volume seul a pu être imprimé. Encore ce volume n'est-il pas terminé ; il n'a pas de titre, et l'on ne sait que par celui que l'éditeur a écrit sur son propre exemplaire, qu'il fut imprimé en 1788.

En cette même année, dans le cahier de septembre du *Journal des Savants*, D. Bétencourt fit paraître une dissertation sur une question diplomatique d'un sujet neuf. Il y examine s'il a existé en France des Marquis en titre de dignité avant le XVI^e siècle, et il résolut la question d'une manière affirmative. Son travail a toutes les apparences d'un Mémoire consultatif : il y cite, entre autres sources dont il s'est servi, les archives du prince de Condé, qui témoignent de hautes faveurs, si elles lui furent ouvertes, et celles de l'officialité de Besançon plus éloignées de son monastère que celles de Tours, s'il les visita. Quant au Trésor des Chartes du Roi, qu'il consulta aussi, il l'avait sous la main, à Paris, où ses voyages étaient fréquents et ses séjours assez longs. On trouverait, si le hasard s'en présentait, sa dissertation sur les Marquis, tirée à part, en une brochure de 20 pages avec des additions.

Je n'entends pas borner aux ouvrages dont je viens de parler la somme de ses travaux littéraires, pour le temps qu'il passa dans l'état religieux : seulement, je n'en connais point d'autres qui y soient sûrement applicables. On conçoit que durant les années de troubles qui suivirent, et dans les mouvements politiques où son activité s'engagea, il ait dû les suspendre. Mais il ne les perdit pas de vue au cours de ses voyages de cette époque, particulièrement à Rome dont plus tard l'archéologue se ressouvint. Il paraît s'être retiré, vers 1800 en Angleterre, alors que l'émigration s'y était mise au repos. Il vécut à Londres avec les Latil, les Bouvens, dans la société de ce que la Royauté exilée avait retenu de ses serviteurs les plus éprouvés autour de ses intérêts et de ses espérances, moins vaines en résultat, qu'on ne se l'était imaginé ailleurs. Il y reprit ses études, profitant des moyens, que lui offraient les plus riches dépôts littéraires de cette Capitale, d'augmenter ses connaissances et de les appliquer ; liant amitié avec les savants, et entremêlant peut-être cet emploi de son temps

de quelques autres voyages, qu'il projeta du moins, s'il ne les entreprit réellement. On a un croquis d'une carte qu'il avait dressée dans le dessein d'aller au Cap-Nord, et qui est demeurée attachée à l'atlas de son exemplaire du voyage d'Acerbi, traduit en français. Il est vraisemblable que ce croquis de sa main est postérieur à la traduction qui parut en 1804, et il démontre avec quelles préparations D. Bétencourt se mettait à ce qu'il voulait faire. Le voyage ne se réalisa pas; des circonstances imprévues s'y opposèrent.

Ce fut, après tout, un doux exil pour lui que le séjour de l'Angleterre. La Restauration de 1814 vint y mettre un avant-terme. Les Bourbons rentrèrent en France au mois d'avril; mais D. Bétencourt ne les suivit pas immédiatement: il ne quitta Londres que le 27 septembre. Il fut plus prompt à y retourner aux Cent-Jours, et laissa la seconde Restauration s'établir définitivement, avant de revenir définitivement aussi. Il semble, du moins, que, cette fois encore, il ne rentra pas avec les Bourbons; car il n'indique dans ses Notes ni voyage ni déplacement de Londres, depuis son arrivée en cette ville, au mois de mars 1815, jusqu'à son départ pour la France, le 26 août 1817.

La vieillesse était venue lui compter soixante-quatorze années d'existence, et il n'en pouvait plus demander trop à l'avenir: il vécut néanmoins encore assez longtemps pour remplir ses dernières années de ceux de ses travaux qui sont les plus solides et les plus dignes de recommander son nom. L'ambition ne le tourmentait pas; ses besoins étaient modérés, ses goûts modestes: il n'éprouvait pas l'envie de se faire payer ses services par quelqu'une de ces sinécures lucratives dont le Pouvoir dispose toujours, et qu'il eût facilement obtenue. Je ne prends pas pour faveur une pension sur le trésor particulier du Roi qui lui était bien due. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait rempli tous ses vœux en l'appelant dans son sein, le 2 août 1816, avec le titre d'académicien libre.

Il y fut élu en compagnie de sept autres personnes, qui devinrent ses confrères au même titre. C'était un singulier mélange de noms et de qualités qu'ils offraient pour une société de savants. A l'exception de trois ou quatre, qui y

étaient à leur place, on se demande, et peut-être s'est-on demandé alors, ce qu'y venaient faire les autres. Mais D. Bétencourt était de ceux pour lesquels on n'avait pas à se faire cette question. Ses travaux d'avant la Révolution suffisaient à lui donner rang : il ne revenait pas de l'exil les mains vides, et son plus grand ami, entre ceux qui n'avaient point quitté la France, Dom Brial, dans l'académie même où D. Bétencourt devenait son confrère, se préparait à publier d'importantes communications qu'il en avait reçues pour elle.

Ces communications consistaient en des extraits de manuscrits de la bibliothèque Cottonienne, au Musée Britannique. Ils ont servi à donner le meilleur texte de la Chronique de Guillaume le Breton, dans le tome 17 du *Recueil des Historiens de France*, et à mettre au jour, dans le tome suivant du même recueil, un ouvrage de Girald le Gallois, intitulé : *De Instructione principis*, qui n'avait point encore été imprimé. D. Brial, qui continuait, dans la grande Collection où il insérait ces documents, l'œuvre de Dom Bouquet, fut heureux d'en faire honneur à un savant qu'il aimait. Il se plut encore à signaler, dans le tome 15 de l'*Histoire littéraire de la France*, et dans le II^e des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, d'autres communications de D. Bétencourt qui se rapportaient également au temps de son séjour à Londres.

D. Bétencourt n'était donc pas un étranger pour l'académie qui se l'associait ; et elle se donna, en se l'attachant, un actif collaborateur. On a dressé, plus ou moins exactement, la liste des lectures qu'il y fit de 1819 à 1821. Il faudrait d'abord l'étendre jusqu'en 1827 et la compléter : ce ne serait, toutefois, qu'une partie des Mémoires d'érudition et de critique qu'il a composés dans le même temps, et qui sont restés inédits. En outre, son assiduité aux séances ordinaires de l'Académie, en le rendant attentif à toutes les questions qui s'y traitaient, lui fournit plus d'une occasion de notes et d'observations utiles, très-libérales en certaines matières, parfois piquantes, et qu'il serait peut-être impossible de retrouver aujourd'hui, si l'on

avait compté sur les archives de l'Institut pour les conserver. Je puis citer une proposition qu'il y fit, à laquelle M. le comte de La Borde attachait assez d'importance et d'intérêt pour vouloir s'en procurer le texte ou la substance, et qu'il y a vainement cherchée. M. le comte de La Borde en a consigné la remarque dans sa Préface de l'*Inventaire des Sceaux des Archives de l'Empire*. La proposition de D. Bétencourt n'est pas perdue pour cela : elle se trouve parmi ses *Mélanges* manuscrits. Il y ouvrait à ses confrères l'idée d'un Recueil de sceaux tel que celui qui se publie depuis 1863. On la laissa sans suite. Elle avait dû naturellement s'offrir à l'esprit de son auteur, au milieu des recherches auxquelles il se livrait dans les Archives du Royaume elles-mêmes, pour la composition de ses *Noms féodaux* ; et, ici, j'arrive à l'œuvre la plus considérable de sa carrière littéraire : elle lui demanda près de huit années d'exécution. Je me figure qu'il en avait conçu la pensée en d'autres temps ; il pouvait la rapporter de ses études et de ses impressions dans le pays qui possède le *Domesday*. Mais il n'avait le moyen de la réaliser, et il ne la réalisa, en effet, qu'à son retour définitif en France.

On lui fournit toutes les facilités d'y travailler sans perte de temps ni déplacement, en le logeant dans les dépendances de l'ancien *hôtel Soubise*, où les Archives se conservaient. Dès la fin de 1817, il y était installé, et au mois de juin, si ce n'est mieux janvier, de l'année 1825, ayant terminé son œuvre là où il avait résolu de l'arrêter, il alla demeurer rue de Vaugirard, dans le voisinage de son imprimeur. Enfin, au commencement de 1826, en février, il sortait des derniers embarras de l'enfantement de tout livre, qui ne sont pas les moindres dans la publication d'un ouvrage compliqué comme le sien ; et ses *Noms féodaux* avaient paru.

Je n'ai point à analyser un livre qui est ici dans les mains du lecteur ; et j'ai moins encore à faire l'éloge d'un ouvrage devenu assez rare et assez recherché pour que ce soit une nécessité de le réimprimer. Il fit peu de bruit à sa naissance ; mais il fut tout aussitôt jugé et apprécié ce qu'il valait par les hommes compétents. Il est vrai qu'ils

se trouvaient encore en petit nombre ; et l'ouvrage était d'une science qui se formait. Le temps où il reparaît lui est plus favorable, et les circonstances sont meilleures pour lui donner de l'intérêt¹. Son nouveau succès serait de déterminer quelque archéologue patient à le continuer ; car, tracé sur un plan qui embrassait toute la France, il ne traite que d'une partie de ses anciennes provinces. La suite est à faire, et l'on s'est trompé en disant qu'elle était inédite dans les papiers de l'auteur. Petit-neveu de D. Bétencourt, par ma mère, je possède tout ce qui se trouvait de ses Manuscrits dans sa demeure au moment de sa mort. Je sais que, peu de temps avant cet événement, il en avait envoyé d'autres à l'un de ses amis, le marquis Le Ver : mais les uns et les autres figureront dans une liste générale de ses écrits, et l'on verra qu'il ne s'y rencontre rien de relatif à une continuation des *Noms Féodaux*. Il tombe sous le sens que D. Bétencourt ne l'aurait pas composée pour la garder en portefeuille : avec l'esprit de sage prévoyance et d'exactitude sévère qui réglait son travail comme sa vie, il s'était limité au but où ses années et ses forces lui avaient permis d'espérer qu'il pouvait encore parvenir ; et, l'objet rempli, il s'était arrêté.

Ainsi, ce qu'il a publié de ses *Noms Féodaux* fut son dernier ouvrage. A considérer uniquement l'application qu'un travail de cette nature exige, et abstraction faite de la science, je n'exagère pas en avançant qu'il étonne dans un homme de son âge. D. Bétencourt avait près de quatre-vingt-trois ans le jour où il le termina.

La nouvelle demeure qu'il s'était choisie, pour être plus à portée d'en surveiller l'impression, l'avait aussi rapproché de celle de D. Brial qui habitait la rue Servandoni. Ils étaient nés tous deux en la même année 1743, et seulement à six semaines de distance. J'ignore où ils se recontrèrent pour la première fois : mais ce dut être à Paris,

¹ Dans la discussion sur le *Droit du Seigneur*, par exemple, il avait son mot à dire, si on l'eût consulté ; et l'on ne s'étonnera pas que le feu procureur-général Dupin se soit frotté les mains des articles *Chalier et Beauvau*. Mais, quand je les lui montrai, le débat avait cessé.

pendant les séjours qu'y fit D. Bétencourt, et alors que D. Brial était moine aux Blancs-Manteaux. Je ne trouverais pas une autre époque favorable pour y nouer plus tard entre eux une amitié qui ne pouvait être nouvelle et qui se montrait tout à fait éprouvée, quand D. Brial parlait de son confrère à l'Académie en ce doux langage qui perdrait trop à être traduit : « *Amicissimus noster, Benedictini quondam ordinis alumnus et antiquitatum mediæ ævi studiosissimus indagator*, D. de Bétencourt ¹. »

En 1818, Dibdin qui voyageait en France, et qui avait connu D. Bétencourt en Angleterre, vint à Paris et le rencontra chez D. Brial. Ils se réunirent plusieurs fois tous trois, et Dibdin, dans la relation de son voyage, consacra aux deux vieillards un chapitre tout entier qui offre, sauf quelques points à relever, un touchant tableau de leurs mœurs et de leur union. Ce chapitre est le 31^e du Voyage, dans la traduction française que l'on en fit en 1825. Dibdin y dépeint ainsi D. Bétencourt : « L'abbé est plus que de moyenne taille ; il porte ses cheveux gris, sa physionomie est expressive ; il parle beaucoup et bien, et parfois avec gaieté. Cependant son esprit et son enjouement sont bien tempérés par les années. Rien de plus amusant que la manière dont il raille son respectable ami ; car D. Brial, à cause de sa surdité, reste plongé dans un silence absolu, et comme étranger à ce qui est auprès de lui. »

La raillerie, j'en suis bien sûr, était innocente. J'ai seulement entrevu D. Brial dans sa retraite. Mon oncle, près de qui j'étais venu passer mes années d'études à la Faculté de droit, m'y conduisit une ou deux fois, sans dessein. Je me souviens d'une éclipse de soleil que l'on observait au moyen de verres blancs noircis à la fumée. Cela se vendait deux sous dans les rues. D. Bétencourt fit comme tout le monde : il acheta un verre. Mais D. Brial, qui était un peu dur de la bourse, comme de l'oreille, crut s'en tirer à meilleur compte, en noircissant lui-même sa loupe à la flamme d'une chandelle ; et quand, après

¹ Recueil des écrivains des Gaules et de France, XVII, 769.

l'éclipse, mon oncle vint chez lui avec son verre, il lui présenta, lui, sa loupe. D. Béteucourt eut la curiosité de la nettoyer; il la fit voir ensuite à D. Brial : elle était fendue! Voilà comment il faut entendre qu'il raillait. Certainement il avait du trait; il le montre dans ses écrits, et les préliminaires de ses *Noms Féodaux*, pour ne parler que de ce qui est sous les yeux du lecteur, prouvent qu'il allait même jusqu'à la malice pour en armer le bon sens et les leçons de l'histoire. Mais jamais il ne se fût égayé d'une infirmité qui affligeait son ami et qui ne devait pas être, malheureusement, sa plus dure épreuve. Les facultés de D. Brial s'affaiblirent : à la fin il y eut dérangement mental. C'est dans cette triste situation qu'il mourut le 24 mai 1828.

D. Béteucourt fut plus heureux. Sa vieillesse se prolongea dans la santé du corps et de l'esprit. Mais la mort ne le surprit pas; il en pressentit l'approche avec fermeté et bon visage. Un matin (je n'oublierai jamais ce jour qui était un jeudi d'avril 1829), il me demanda d'être attentif. J'étais assis; il me lut, debout, deux actes de ses dernières volontés. L'un de ces actes réglait l'ordre et les conditions de ses funérailles et me chargeait de l'exécution : tout y était prévu dans les moindres détails et venait d'être écrit. J'éprouvai, à cette lecture, une émotion que mes vingt ans rendaient naturelle, sans qu'elle trouvât grâce devant le sévère vieillard. Il était resté calme et me réprimanda : « Refuseriez-vous de me fermer les yeux, me dit-il : qui prendra soin de moi, si ce n'est vous ? » C'est là du caractère, et ce n'était pas joué.

Il vécut encore quelques semaines; et, à minuit sonnant, entre le 15 et le 16 mai, je lui fermai les yeux.

Il repose dans le cimetière du Mont-Parnasse, près d'une noble dame, la duchesse de Gesvres, dernière descendante des Du Guesclin, qu'il ramena de l'exil en 1800 et à laquelle il resta dévoué avec amitié. Elle était décédée plusieurs mois avant lui; et il avait pris soin de sa sépulture. Je crois que l'inscription qui se lit sur la tombe de la duchesse de Gesvres est de lui. La place m'a paru s'assieger d'elle-même aux dépouilles mortelles de D. Béteucourt.

court, faute de pouvoir leur en trouver une à côté de celles de D. Brial qui sont dans le même cimetière.

Peut-être jugera-t-on que cette Notice renferme des détails et rapporte des circonstances dont elle aurait pu se passer. Mais ils m'ont semblé nécessaires pour affirmer la sincérité de celui qui donne ici la biographie de D. Béten-court, et pour justifier le principal droit qu'il se recon- naisse à parler de ce savant.

On remarquera aussi que le nom de D. Béten-court est constamment écrit dans la même Notice, sans la particule qui lui était donnée, même avant la Révolution. Sa disser- tation imprimée, sur les Marquis, est signée : *de Béten- court*; il est dénommé *Dom de Béten-court* dans l'acte qui le constitue agent général des décimateurs de Flandre. A partir de son retour en France, c'est encore avec la par- ticule que l'on parle de lui et qu'on lui écrit. Mais elle manque sur son acte de baptême; et si l'on voit des lettres familières où il l'emploie, il ne la prend pas dans les actes de sa vie civile qui doivent avoir un caractère authentique et une force légale : et il était généalogiste.

FRANÇOIS MORAND,

*Juge au Tribunal de Boulogne-sur-mer,
Membre non résidant du Comité des
Travaux Historiques.*